

Réunion du 20 décembre 2023

Le douze décembre deux mille vingt-trois, à vingt et une heures et huit minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.

Date de convocation du Conseil : le treize décembre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Bernadette TRANCHAND, Danielle RANGER, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET.

Absents : Frédéric DELOLME, Serge THIVILLON pouvoir à Bruno JOURDAT

Secrétaire de séance : Danielle RANGER

Délibération n°2 : (2023-062) : Tarifs HOLOCENE :

Considérant le nouveau bordereau de prix du prestataire HOLOCENE pour l'assainissement non collectif,

Vu la nécessité de mettre à jour les tarifs des prestations refacturées aux abonnés de l'assainissement non collectif, suivant le tableau :

Type de prestation	Prix facturés aux abonnés TTC
Diagnostic de bon fonctionnement	110 €
Contrôle de vente	120 €
Contrôle conception sans rejet	75 €
Contrôle conception avec rejet	150 €
Contrôle de bonne exécution	200 €
Pénalité pour absence au RDV	15 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
APPROUVE les nouveaux tarifs HOLOCENE facturés aux abonnés.

Pour copie certifiée conforme
À Tarentaise, le 22/12/2023

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 22/12/2023
et affichage en mairie le même jour

Mireille TARDY,
Maire



Danielle RANGER,
Secrétaire de séance

